



## COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL

Tél. : 02.99.07.57.22

Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

<http://www.saintmalonsurmel.fr/>

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le

ID : 035-213502909-20200612-D\_20200612\_13-DE

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2020**

Date de convocation : 2 juin 2020

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt, le douze juin, à vingt heures quarante minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

*Étaient présents* : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.  
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Erwan BRIAND, Mme Nathalie BÛLARD, M. Hervé DREUSLIN, Mme Typhaine FIEURGANT, Mme Sonia HUBY, Mme Erell LISSILLOUR, M. Jean-Michel TEYSSIER.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Excusés : M. Pierre BASTARDIE, Mme Catherine PUISSEGUR et M. Freddy THOMAS.

Procuration : Pierre BASTARDIE à Marie-France AQUET, Catherine PUISSEGUR à Typhaine FIEURGANT et Freddy THOMAS à Gilles LE MÉTAYER.

*Secrétaire de séance* : Mme Brigitte PIERRARD.

### **2020-06-12/13 – ÉLECTION DES MEMBRES DU CCAS**

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R 123-7, il appartient au conseil municipal de fixer le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, dans la limite de 16. Le Maire propose de fixer à 10 les membres du conseil d'administration du CCAS, à parité entre des représentants du conseil municipal et des représentants de la société civile.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal fixe à 10 le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS.

Le Maire propose de procéder à la désignation des 5 membres du conseil municipal appelés à siéger au sein du conseil d'administration. Les 5 sièges sont attribués comme suit :

M LE MÉTAYER Gilles  
M. LORAND Joël  
Mme PIERRARD Brigitte  
Mme AQUET Marie-France  
Mme BRÛLARD Nathalie.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gilles Le Métayer

